



Septembre 2007

Agénie vous propose tous les 2 mois une lettre d'information qui abordera les thèmes de l'environnement, du développement durable, de l'habitat, de la réglementation

N'hésitez pas à nous contacter pour des renseignements complémentaires, si vous souhaitez aborder un thème ou qu'un sujet soit traité dans notre newsletters

ENVIRONNEMENT

QU'EST-CE QUE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?



Citons GROHARLEM BRUNDTLAND, dans "notre avenir à tous" de 1987 : "Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs..."

Autrement dit, chaque habitant de la terre a le même droit humain aux ressources de la terre.

Effectivement, nous avons le droit d'utiliser les ressources mais le devoir d'en assurer la pérennité pour les générations à venir.

L'environnement a été négligé au 20^{ème} siècle.

L'Homme, afin de produire toujours plus, a utilisé les ressources naturelles de la terre sans connaître les conséquences désastreuses sur la nature que cela entraîne. Le développement industriel génère de la pollution (ex. : pluie acide) qui provoque la destruction d'écosystème. Cette destruction provient aussi du changement climatique ou de l'exploitation des ressources naturelles (ex. : déforestation). Cela génère donc une perte au niveau de la biodiversité (extinction des matières végétales et animales). Ce développement provoque la disparition des énergies fossiles (bois/charbon/pétrole/gaz) donc un épuisement des ressources naturelles.

Aujourd'hui l'homme s'en est aperçu et met en oeuvre des solutions afin d'éviter tout cela. On va alors se servir des énergies naturelles afin de répondre à nos besoins (soleil, eau, vent...) Il nous faut à notre tour contribuer si l'on veut que nos enfants vivent dans un monde pur et durable.

A suivre notre prochaine Newsletters sur le thème de comment réduire vos besoins énergétiques.

Si vous désirez ne plus recevoir cette lettre d'information, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse : contact.agenie@wanadoo.fr